



## L'organisation territoriale du niveau Européen au niveau communal, en particulier dans la mise en œuvre du FEADER (Formation initiale ouverte à la formation continue) CORBAS

### ÉLÉMENTS DE CONTEXTE :

### OBJECTIFS :

### PUBLIC CONCERNE :

### CONTENU PROPOSE :

### INTERVENANTS :

### DATES :

Date limite d'inscription :

DUREE :

### LIEU :

### NBRE DE PARTICIPANTS MAXIMUM :

### RESPONSABLE PEDAGOGIQUE :

RESPONSABLE ADMINISTRATIF :

### INFORMATION :

### FRAIS D'INSCRIPTION :

### CODE EPICEA :

La mobilisation de fonds Européens nécessite une connaissance du fonctionnement institutionnel de l'UE, du partage des compétences entre l'UE et les États membres, et de la place de l'état Français et des collectivités territoriales dans la mise en œuvre du droit et des politiques communautaires.

Être capable de présenter dans les grandes lignes la place et le rôle des différents acteurs intervenant dans la mise en œuvre des financements européens en faveur de l'agriculture durable et présenter succinctement l'organisation territoriale du niveau européen aux collectivités territoriales L'ensemble des agents susceptibles de gérer des dossiers agricoles européens ou les dossiers en lien avec les fonds européens.

Personnels techniques des établissements d'enseignement agricole (enseignants, directeurs d'exploitation).

- l'organisation territoriale du niveau européen aux collectivités territoriales
- la place des différents acteurs dans cette organisation territoriale
- les évolutions récentes et les conséquences de la réforme territoriale des services de l'Etat sur cette organisation territoriale
- les compétences et rôles respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales, en particulier dans la mise en œuvre des financements européens en faveur de l'agriculture durable.

Prestataire privé

01 mars 2019

01 février 2019

1 jour

INFOMA CORBAS

**5** - Il s'agit d'une FIFC (formation Initiale ouverte à la Formation Continue) : il y a 5 places pour les agents en poste et le reste du groupe et constitué de techniciens en **formation initiale de l'INFOMA**

Bruno GELIN

Martine FLUET

Site Intranet : <http://intranet.infoma.agri/>

Site Internet : [www.infoma.agriculture.gouv.fr](http://www.infoma.agriculture.gouv.fr)  
[formco.infoma-corbass.sg@agriculture.gouv.fr](mailto:formco.infoma-corbass.sg@agriculture.gouv.fr)

121€ - Exonération des frais d'inscription pour les agents du MAA (y compris établissements publics locaux d'enseignement agricole, enseignement supérieur et opérateurs), du MTES (y compris établissements publics rattachés) et des autres ministères

**176886**